

L'année 2007 aura été marquée dans l'agroalimentaire breton par un chiffre d'affaires en progression de 9,5 %. Le redressement de la filière avicole après la crise sanitaire de 2006 est l'artisan principal de cette évolution. Le secteur laitier a aussi connu une augmentation importante de ses exportations en valeur. Le renchérissement du prix des matières premières a été l'élément marquant de l'année écoulée.

Le secteur laitier breton est actuellement dans l'attente des évolutions à venir de la Pac (décision prévue d'ici fin 2008), suite à la proposition de la commission européenne de supprimer les quotas d'ici 2015.

Entremont Alliance (regroupement de Entremont et de la branche lait d'Unicopa) prévoit d'investir plus de 100 M€ sur 3 ans en Bretagne sur 4 sites : Loudéac, Guingamp, Montauban et Quimper. Sur ce dernier, une fabrication de fromage "ingrédient" (fromage à pizza...) pour l'industrie alimentaire devrait être mise en place en 2008.

L'industrie du poisson continue à se développer à un rythme soutenu. En ce qui concerne les mouvements d'entreprises, on notera l'achat de la Cobreco (Douarnenez), qui travaille dans la conserve de thon, par l'Italien Nuovo Castelli. La Socoprex (Concarneau), spécialisée dans la fabrication de steaks de thon surgelé, a été placée en redressement judiciaire en février 2007 avant d'être reprise en octobre par Filpromer, une entreprise de filetage de poisson de Cherbourg qui emploie une cinquantaine de personnes. La société concarnoise a été rebaptisée Socorex. Une politique de diversification est mise en œuvre. Les huit salariés toujours présents, sur les 22 que l'entreprise comptait avant ses difficultés financières, ont été repris par Filpromer. Deux autres postes ont été créés et l'embauche d'une quinzaine de personnes est prévue à court terme.

Le principal bémol à l'évolution globalement positive des IAA bretonnes en 2007 concerne le secteur des viandes de boucherie (bovine et porcine) dont les exportations ont connu un recul sur toutes les destinations à l'exception des Pays-Bas, de la Belgique et de la Corée du Sud. La viande porcine brésilienne a amorcé son retour sur le marché russe. Sur l'Asie du Sud Est, les pays de la zone euro ont pâti du rapport euro/dollar. Dans ce secteur, la concentra-



Avec 16 % des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire française, la Bretagne constitue le premier bassin d'emploi de ce secteur. Celui-ci totalise près de 37,5 % des salariés de l'industrie bretonne. Le secteur des viandes est prédominant (55 % des emplois) suivi par l'industrie laitière (9,5 %) et l'alimentation du bétail. Au total, 30,8 % des emplois de l'agroalimentaire breton sont concentrés dans le Finistère, avec une spécialisation autour des activités de la viande (7 491 emplois), du lait (2 455 emplois) et du poisson (2 945 emplois) (tableau 1). Parmi les 10 leaders bretons de l'agroalimentaire, figurent 5 sociétés dont le siège est basé dans le Finistère : Bigard, Unicopa, Coopagri Bretagne, Doux, Even.

En 2007, le chiffre d'affaires des industries agricoles et alimentaires bretonnes a de nouveau progressé, à un rythme plus de deux fois supérieur à celui de 2006. Si la baisse des effectifs du secteur est constatée depuis 2002, elle a été globalement limitée au cours des deux dernières années (- 0,4 % en 2006). Dans certains domaines très dynamiques, la tendance est inverse. C'est le cas de l'industrie du poisson qui a gagné plus de 1000 emplois salariés en 5 ans sur la Bretagne.

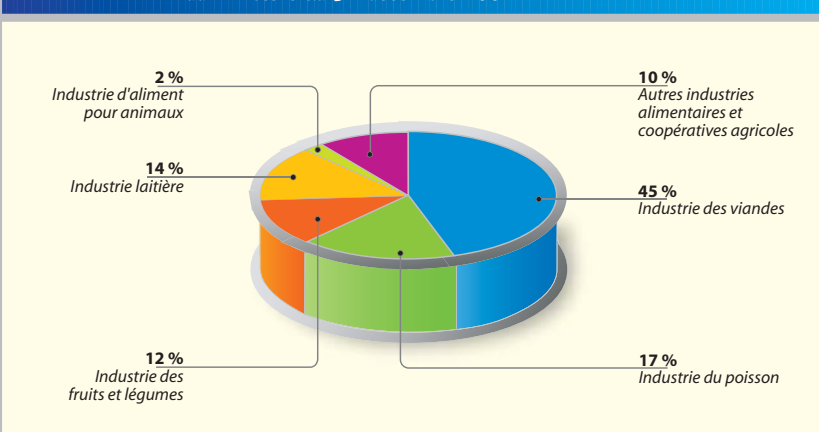
Redressement en volaille

En 2007, la sortie de la crise aviaire est une des principales composantes de la croissance de l'agroalimentaire breton, avec un redressement sensible de la demande en volaille et un rebond significatif des prix des produits finis. Les exportations de volaille se relèvent nettement par rapport à 2006. La progression a été de 36 % sur les trois premiers mois de 2007 et de 45 % au

second trimestre. L'entreprise Tilly Sabco, qui avait été mise en redressement judiciaire, a vu le tribunal de commerce de Morlaix se prononcer en faveur du plan de continuation présenté par son actionnaire, Unicopa.

L'industrie laitière a aussi vu son chiffre d'affaires progresser avec une demande étrangère particulièrement dynamique. Cependant, cette hausse importante de la valeur des exportations des produits laitiers est essentiellement le résultat d'un effet prix, lié à la flambée internationale des cours des produits laitiers. Les volumes exportés par les opérateurs bretons n'ont pas augmenté, compte tenu du manque de matières premières. Pour des raisons climatiques, la collecte laitière n'a pas suivi la demande en France. La campagne laitière 2007* s'est clôturée avec une sous-réalisation du quota français de 400 000 tonnes de lait.

Graphique 1 - Répartition des effectifs salariés des industries agroalimentaires du Finistère au 31 décembre 2007



Source : Enquêtes emploi CCI du Finistère. Données déclaratives.

► Tableau 1 - Effectifs salariés des établissements agroalimentaires du Finistère

	2006	2007	Variation 2006/2007
Industrie des viandes	7 660	7 491	- 2 %
Industrie laitière	2 566	2 455	- 4 %
Industrie du poisson	3 046	2 945	- 3 %
Industrie des fruits et légumes	2 192	2 118	- 3 %
Fabrication d'aliments pour animaux	4 19	418	0 %
Autres industries alimentaires et coopératives agricoles	2 024	1 760	- 13 %
Total	17 907	17 187	- 4 %

Source : Enquêtes emploi CCI du Finistère. Données déclaratives.

tion des entreprises se poursuit. Face à une grande distribution mettant progressivement en place des centrales d'achats européennes, les fournisseurs agroalimentaires cherchent à renforcer leurs positions.

Concentration dans l'industrie des viandes

Dans le secteur porcin, l'union des groupements de producteurs de porc Prestor (Kersaint-Plabennec) et Cecab porc (56) avec la société GAD (Lampaul-Guimiliau) donne naissance au numéro 2 du marché français après la Cooperl, basée dans les Côtes d'Armor. Le nouvel intervenant générera un chiffre d'affaires estimé à 725 M€ avec 680 éleveurs, 90 salariés de groupement, 400 salariés d'élevage et 2 700 salariés des outils industriels. Il réunit l'ensemble des actifs industriels des partenaires, dont l'abattoir Louis Gad. Au total le nouveau groupe dispose d'une capacité d'abattage hebdomadaire de 60 000 porcs et commercialisera 368 000 tonnes de produits par an. La création de 400 à 500 emplois a été annoncée, dont 200 à Lampaul Guimiliau. L'objectif affiché est de peser face à la grande distribution française ainsi que sur les marchés européens et mondiaux.

Dans le secteur de la viande bovine, la prise de contrôle totale de Charal par Bigard (Quimperlé) fait de cette entreprise familiale bretonne le leader français de la viande bovine, devant la Socopa, dont l'actionnaire majoritaire est Coopagri Bretagne. L'entreprise de Quimperlé détenait déjà 49 % des parts de Charal. Elle rachète les 51 % restants détenus par le groupe Alliance. Bigard représente actuellement 4 500 emplois, et Charal, basé à Cholet, 4 000 emplois. Après regroupement, l'entreprise pèsera entre 2,3 et 2,8 milliard d'€ et emploiera 8 500 à 10 500 salariés.

Dans le domaine de la viande de veau, le groupe coopératif Even (Ploudaniel), jugeant trop modeste la taille de sa division, a cédé l'ensemble (marque Kerguelen) à Socopa. En contrepartie, Even est entré au capital de la holding de tête de Socopa. Il devient le leader français du marché de la viande de

veau et le 3^e opérateur européen.

Ce mouvement de concentration a entraîné la fermeture de l'abattoir de Brest (42 salariés), spécialisé dans le veau, dont Even était l'actionnaire et le principal fournisseur. Le secteur de la charcuterie-salaison en France est marqué par l'éclatement de ses acteurs d'où une baisse régulière de la rentabilité de ses PME. Certains se rapprochent pour détenir le leadership dans leur activité. C'est la décision prise en 2007 par Bianic (Morlaix) et Armand Terroir (14). Ils deviennent ainsi les leaders français de l'andouille et de l'andouillette. Le groupe Guyader Gastronomie (Landrévarzec) a acquis la charcuterie Elquin (22) auparavant propriété de LNA. Elquin emploie 75 salariés. Fin 2007, le groupe finistérien a également repris Willmar, une entreprise de Nantes, spécialisée dans le fumage de poisson haut de gamme, comptant 20 salariés. Guyader poursuit ainsi sa stratégie de croissance externe et renforce son pôle traiteur de la mer. A la fin du mois d'octobre 2007, une nouvelle entreprise, Scaër Viandes Productions, a démarré son activité de découpe de carcasses de porcs dans les locaux des anciennes salaisons Corler, fermées depuis plus de 10 ans. Au départ, ce sont 150 porcs qui sont travaillés par jour, avec un passage à 250 prévu rapidement pour un objectif à moyen terme de 500 porcs par jour. L'atelier de production fonctionne avec 15 personnes qualifiées. La clientèle de l'entreprise est constituée par les salaisoniers, les grossistes et les GMS de la région.

Hausse des prix des matières premières

Pour l'industrie agroalimentaire, 2007 a été marquée par l'augmentation des cours des matières premières (agricoles, énergie, emballage...), qui n'a pas toujours pu être répercutée sur le prix du produit fini.

Dans le domaine de la biscuiterie pâtisserie, la constitution d'un pôle d'achat commun pour maîtriser ces hausses de matières premières est l'une des raisons du regroupement des entreprises Whaou (Landerneau) et Le Ster (56) avec Gaillard

Pâtissier (56), filiale du groupe Galapagos. Ensemble, ils ont créé une nouvelle entité baptisée Goûters Magiques. L'objectif est aussi de mettre en commun et d'optimiser les moyens logistiques, la recherche et développement, et le marketing.

Le secteur des aliments pour animaux connaît lui aussi des difficultés grandissantes à répercuter la hausse du cours des céréales sur ses produits.

En 2007, les annonces de fermetures de sites dans le Finistère ont concerné Coathalem à Quimper (- 45 salariés), Boutet Nicolas (Cecab) à Carhaix (- 35 salariés en partie reclassés sur les sites de St-Thurien et Rosporden). En décembre 2006, les dirigeants d'Ovonor (Carhaix), filiale du groupe italien Erovo, décident la fermeture du site industriel. Cette dernière intervient en mars 2007 et implique le licenciement de 14 salariés sans reclassement.

La fin de l'année 2007 a vu une focalisation de l'actualité sur les questions de pouvoir d'achat des ménages. D'après l'étude Insee sur les dépenses de consommation des ménages, en 2006, la part du budget des familles consacrée à l'alimentation était tombée à 13,7 %, soit deux fois moins en pourcentage qu'il y a 50 ans. Cette évolution s'est faite au profit du logement (25,2 %) et du transport (14,7 %). Mais entre décembre 2006 et décembre 2007, l'indice des prix de l'alimentation s'est accru de 3,1 %, les produits frais augmentant à eux seuls de 3,4 % sur la même période. La lutte contre l'inflation redevient d'actualité et génère une guerre de position entre distributeurs, transformateurs et producteurs. La question posée est celle de la répartition des marges. Dans ce contexte, fin 2007, la loi Chatel a instauré le "triple net" qui permet d'intégrer toutes les marges arrières dans le calcul du seuil de revente à perte. L'impact de toutes ces discussions sur les nombreuses PME bretonnes de l'agroalimentaire sera à suivre de près en 2008. ■

*Campagne laitière 2007 : du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.